



**ATTESTATION DE
CONNAISSANCES
ANIMAUX DE
COMPAGNIE
D'ESPÈCES
DOMESTIQUES
(ACACED)**

Chiens, chats, petits mammifères, oiseaux,
poissons, furets

FORMATION EN E-LEARNING

ACACED EN E-LEARNING



PUBLIC VISÉ ET DÉBOUCHÉS

- Éleveur
- Educateur canin
- Comportementaliste
- Bénévoles en refuge
- Employés d'animalerie
- Taxi animalier
- Masseur canin/félin
- Toute autre activité bénévole ou rémunérée en relation avec les animaux



PRÉREQUIS

- Avoir 16 ans révolus
- Maîtriser le français parlé et écrit



LES PLUS DE LA FORMATION

- Flexibilité totale
- Évaluation flexible
- Chance de réussite maximisée
- Un large éventail d'exercices et QCM
- Interactivité maximale
- Des modules à la carte
- Formation certifiante
- Formation finançable
- Facilité de paiement



DURÉE DE LA FORMATION

De 14 à 25 heures en E-learning





SUIVI ET ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances, réalisée en ligne, comporte 30 à 60 questions avec un seuil de réussite de 60%. En cas d'échec, un deuxième essai est possible. Si les deux essais échouent, la formation doit être reprise. Après réussite, l'attestation officielle est envoyée par la DRAAF de Marseille sous 6 à 8 semaines.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- La formation **ACACED** a pour objectif de transmettre des connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux des animaux de compagnie d'espèces domestiques
- Apprendre comment sélectionner des animaux et entretenir un élevage
- Connaître la réglementation concernant l'exercice des activités professionnelles en lien avec les espèces concernées



LE PROGRAMME

Tronc Commun



Législation



Sélection



Locaux et équipement



Alimentation



Prophylaxie Sanitaire



Secourisme

Options Chats et Chiens



Reproduction



Comportement



Prophylaxie Médicale

Options autres animaux



Présentation des espèces domestiques autres que chiens et chats



Reproduction des autres animaux de compagnie



Mesures Sanitaires et Vaccination des autres animaux de compagnie



Nutrition des autres animaux de compagnie



Conditions d'hébergement de ces espèces